DLP 26-8-85550846

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

AUVERGNE ET LIMOUSIN

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
☏ (73) 92-42-68

SPV

BULLETIN TECHNIQUE
PUBLICATION PERIODIQUE

Grandes Cultures

Le 20 Août 1985

n°15

BETTERAVE SUCRIERE

MALADIES DU FEUILLAGE

La situation a peu évolué depuis le 1er Août.

Maintenir une surveillance afin de pouvoir intervenir dès que les premiers symptômes d'oïdium ou de cercosporiose sont visibles dans la parcelle.

Un deuxième traitement sera effectué trois semaines après si la parcelle est arrachée dans un délai supérieur à 50 - 60 jours.

TEIGNE

Des dégâts de teigne sont notés dans quelques parcelles de la Limagne. Les chenilles situées dans le coeur des betteraves rongent les feuilles et empêchent le renouvellement du bouquet foliaire.

En cas de forte infestation, il est possible d'intervenir avec un pyréthrinoïde (ex. DECIS).

CARENCE EN BORE

Du fait du déficit hydrique, des débuts de carence en bore sont visibles en situations séchantes. Cette carence se manifeste par une nécrose longitudinale de la face supérieure du pétiole des feuilles.

Effectuer une application foliaire d'une solution boratée (SOLUBOR) dès les premières manifestations de carence.

COLZA

RAVAGEURS DU COLZA A L'AUTOMNE

Les principaux ravageurs du colza se manifestant à l'automne sont :

- les adultes et les larves de Grosse Altise,
- les larves de Charançon du Bourgeon terminal,
- les larves de Mouche du Chou,
- les larves de Tenthrèdes (occasionnellement).

P.123

DIRECTEUR-GERANT : B. MORIN
N° de série : 471
Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD
Régie de Recettes de la D.D.A. C.C.P. Clermont-Ferrand 5 503.17
ABONNEMENT ANNUEL : 100 F

Dans notre région, ce sont les deux premiers ravageurs qui sont les plus préjudiciables.

L'Altise se rencontre particulièrement en Auvergne et très localement en Limousin.

Le Charançon du Bourgeon terminal se rencontre uniquement dans le PUY-DE-DOME et l'ALLIER.

Ce ravageur est à prendre en compte de plus en plus.

MOYENS DE LUTTE

Il n'y a pas de nouveautés depuis la campagne précédente.

- Traitement des semences

L'utilisation de 25 g de matière active de mercaptodiméthur (MESUROL) par kg de semence permet de protéger les jeunes plantes contre les adultes de Grosse Altise jusqu'au stade 1 à 2 feuilles vraies.

Ce traitement ne dispense pas d'une éventuelle protection en végétation.

- Incorporation d'insecticide microgranulé au semis

Un traitement préventif réalisé au moment du semis par incorporation de l'un des insecticides suivants : (dose aux 100 m linéaires).

. CURATER à 30 - 40 g . DACAMOX 5 G à 30 g
. COUNTER 2 G à 33 g . DELTANET à 40 g

La protection contre l'Altise est bonne en général.

En cas de sécheresse à la levée, surveiller attentivement la culture afin d'effectuer une éventuelle pulvérisation insecticide.

La protection contre le Charançon du bourgeon terminal est insuffisante. Le vol se produisant fin octobre - début novembre les produits sont alors en fin de rémanence.

Il est conseillé de suivre les Avertissements Agricoles pour intervenir en pulvérisation au bon moment.

Pour la Mouche du chou, la seule possibilité de lutte est l'emploi du CURATER mais l'efficacité est irrégulière en cas de sécheresse.

- Traitements en pulvérisation

Les Avertissements Agricoles vous permettront de positionner ces traitements pour combattre Altise et Charançon du bourgeon terminal.

Un réseau de piégeage va se mettre en place dès les semis de colza.

Il est préférable d'utiliser les pyréthrinoïdes.

.../...

DESHERBAGE

La technique de base est l'utilisation de désherbant au moment du semis.

La plupart des herbicides n'ont qu'une efficacité limitée contre les dicotylédones.

- NOUVEAUTES

. Une nouvelle formulation : Le DEVRINOL FL (utilisation 2,2 l à 2,8 l/ha).

. Nouvelle préconisation du BUTISAN S :

* en post-levée, l'application doit être réalisée au stade cotylédons étalés - première feuille pointante.

HERBICIDES UTILISABLES AU MOMENT DU SEMIS

Herbicides utilisables :

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/Ha de spécialité	OBSERVATIONS
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales
	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 L	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes) . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales. . Actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,8 L est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25% argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2, 5 kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS ou PRE-LEVEE	tébutam	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. Sur sol bien préparé (sinon risque de phytotoxicité) . Utilisation préférable immédiatement après le semis ; possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide : graminées, sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES.
			Pour la prochaine campagne la Société préconise cette spécialité en post-levée (2,5 - 3 L) au stade "cotylédons étalés-1ère feuille pointante", dans certaines situations de type de sol et (ou) de mauvaise préparation des terres. Pas de renseignements.	